

COMMUNIQUE DE PRESSE

Allauch le 28 janvier 2021

La commune d'Allauch avance avec la fibre

Lionel De Cala, Maire de Allauch et Bernard Crozes, Conseiller Municipal Délégué au Développement des Services Numériques ont fait le point sur les travaux de déploiement de la fibre optique sur la commune avec Isabelle Simon, Déléguée Régionale Méditerranée de Altice France et Laurent Ducret, Responsable SFR FTTH sur les Bouches-du-Rhône, en présence de Marie-Pierre Callet, Vice-Présidente en charge du numérique au Département.



Malgré un contexte de travail particulier en 2020, les équipes de SFR FTTH, en charge des travaux de raccordement, ont tout mis en oeuvre pour continuer à déployer activement la fibre optique FTTH (Fiber to the home ou fibre jusqu'à l'abonné) sur la commune de Allauch.

Dans le cadre du programme national Très Haut Débit visant à raccorder l'ensemble des territoires français à la fibre optique, un Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement (AMII) a été lancé dans les Bouches-du-Rhône. SFR FTTH, filiale du Groupe Altice France, s'est alors engagée pour déployer le réseau fibre optique sur la commune d'Allauch.

A partir d'un NRO (Nœud de Raccordement Optique), véritable cœur du réseau, installé à Allauch Collet Blanc et de 26 Points de Mutualisation (PM) qui ont été installés, ce sont **déjà 9 334 logements et locaux professionnels Allaudiens qui sont éligibles à la fibre optique à 1Gbit/s soit plus de 96% des logements de la commune**. Les travaux continuent pour que l'ensemble des habitants en bénéficient.

Le déploiement de la Fibre répond à l'objectif partagé de SFR FTTH et de la Mairie de Allauch d'offrir, au cours des prochaines années, un accès au Très Haut Débit aux particuliers et aux entreprises leur permettant de bénéficier de services numériques complets et innovants.

Grâce à la fibre, des territoires connectés

Enjeu de compétitivité, le déploiement du réseau Fibre optique agit contre la fracture numérique, favorise le développement économique et rend attractif le territoire avec l'implantation de nouvelles entreprises. Travail à domicile ou à distance, sécurité et protection, école numérique, développement économique et auto-entrepreneuriat... autant de domaines qui bénéficieront à plein des capacités de ces nouvelles infrastructures fibre.

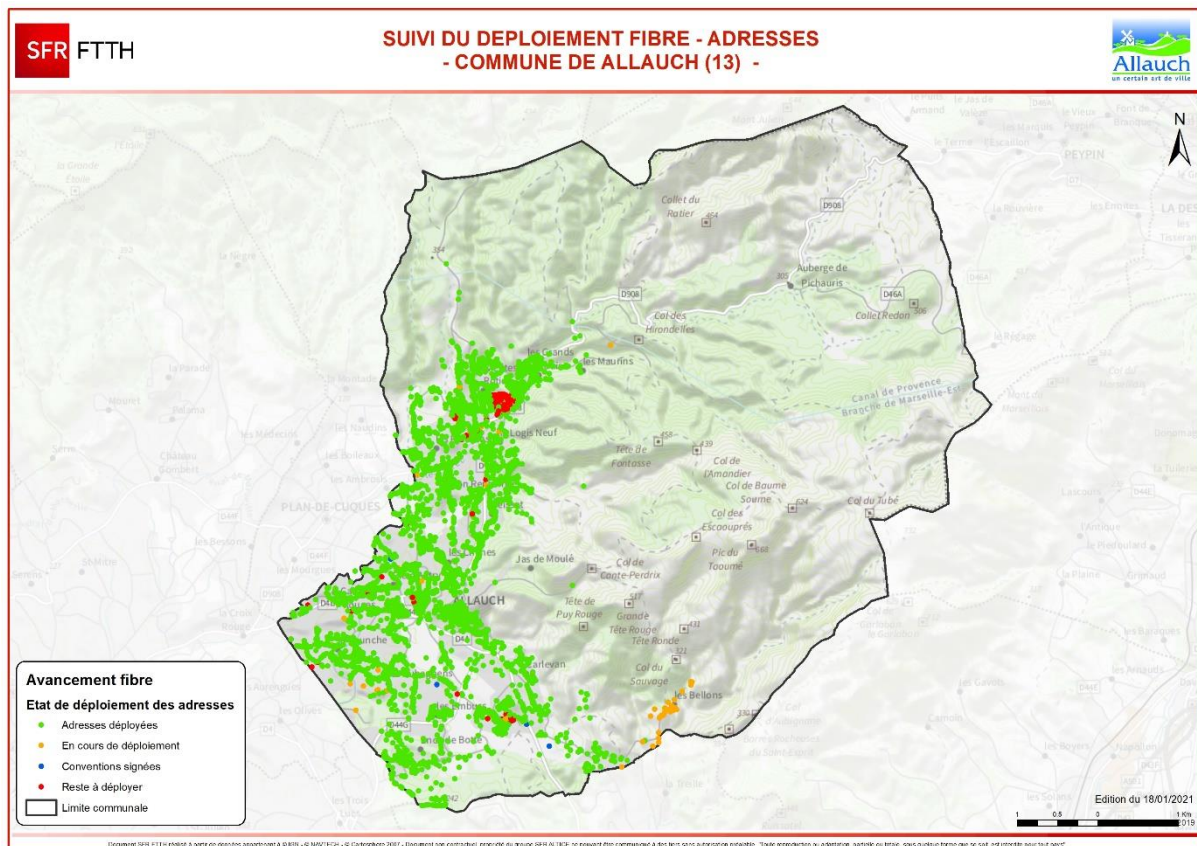


Table ronde en direct sur Facebook Live

Cette table-ronde, organisée à la demande du maire Lionel de Cala et de Bernard Crozes, a permis de faire un point avec l'opérateur d'infrastructures SFR FTTH sur le déploiement de cet outil plus que jamais indispensable pour les entreprises (pour accompagner leur développement...), les commerçants (développer les ventes en ligne via la Marketplace, les solutions de paiement...) et les particuliers (pour faciliter le télétravail...).

Diffusée en direct sur la page Facebook de la commune, chacun a pris la parole puis Isabelle Simon et Laurent Ducret ont répondu aux questions des Allaudiens sur le déploiement.

Retrouvez la rediffusion du live :

<https://www.facebook.com/196338817206/videos/342070253504249>



Comment vérifier l'éligibilité de son foyer ?

Pour vérifier l'éligibilité du foyer, il suffit de saisir : son adresse ou numéro de téléphone sur le site : <http://sfr-ftth.com/test-deligibilite/>

Comment équiper son logement ?

- **En habitat collectif** (copropriété ou bailleur), une convention d'opérateur d'immeuble doit être signée pour autoriser l'installation d'un point de raccordement dans les parties communes. Cet équipement des parties communes de l'immeuble est réalisé aux frais exclusifs de l'opérateur, cela ne coûte rien aux habitants. Il est nécessaire de se rapprocher de son propriétaire bailleur ou de son syndic de copropriété pour s'assurer que les conventions soient bien signées. Le raccordement final de chaque logement se réalise ensuite, à la prise d'abonnement auprès de l'opérateur commercial. Pour la mise en place d'une convention d'opérateurs d'immeubles, il faut adresser une demande par mail à l'adresse suivante : c.bernard@ert-technologies.fr
- **En maison individuelle**, la convention d'opérateur d'immeuble n'est pas requise : le raccordement du pavillon est réalisé après abonnement, à partir d'un boîtier situé dans la rue (généralement dans une chambre en voirie ou sur un poteau) et destiné à desservir un ou plusieurs pavillons. En principe, le pavillon est raccordé techniquement selon le même mode que le réseau téléphonique (soit souterrain, soit aérien). Il n'y a pas de frais de mise en service sauf si des travaux particuliers d'aménagement sur la propriété privée s'avèrent nécessaires.

GUIDE PRATIQUE

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est une technologie constituée d'un fil de verre ou de plastique (de l'épaisseur d'un cheveu). Le signal lumineux conduit par la fibre va permettre de transmettre un très grand volume de données numériques. Les échanges de données se font à une très grande vitesse, supérieure aux autres technologies comme l'ADSL.

En quoi la fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les Fournisseurs d'Accès à Internet (FAI), la fibre optique ne nécessite pas de ligne téléphonique. A la différence de l'ADSL, les débits permis par la fibre ne sont pas affaiblis du fait de l'éloignement du nœud de raccordement. La Fibre Optique offre des débits jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Mbit/s pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en passant par les PC et les tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débits explose. La fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour répondre à cette demande. Elle offre aux particuliers comme aux entreprises, une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Concrètement, la fibre permet d'accéder aux services Internet Très Haut Débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les temps de chargements se réduisent considérablement. Ainsi, les utilisateurs peuvent échanger et partager des fichiers volumineux presque instantanément. Ils profitent également d'une excellente qualité d'image (qualité HD, 4K) sur plusieurs écrans du foyer et bénéficient de l'ensemble de leurs services simultanément, sans perte de qualité sur l'un d'eux.

A titre d'exemples, il est possible avec la fibre de :

- **télécharger** un film (700 Mo) en 7 secondes avec la fibre à 1Gbit/s (contre 5 minutes en ADSL). De la même façon, une série de 10 épisodes (5 000 Mo) se télécharge en 50 secondes (contre 45 minutes en ADSL) ;
- **mettre en ligne** une centaine de photos en 5 secondes (contre 3 minutes en ADSL).

A propos d'Altice France – alticefrance.com

Altice France est le premier acteur de la convergence entre télécoms et médias en France.

A travers SFR, 2ème opérateur français, Altice France est un acteur incontournable des télécoms au service de 23 millions de clients. Doté d'un réseau de fibre optique (FTTH / FTTB) de 20,5 millions de prises éligibles, SFR a lancé la 5G en France et couvre également 99,5 % de la population en 4G. SFR dispose de positions d'envergure sur l'ensemble du marché, que ce soit auprès du grand public, des entreprises, des collectivités ou des opérateurs. Altice France est également un groupe médias de premier plan autour de marques emblématiques telles que BFM et RMC. En 2019, Altice France a réalisé un chiffre d'affaires de 10,8 milliards d'euros pour suivre l'actualité du groupe sur Twitter : @AlticeFrance

A propos de SFR FTTH - sfr-ftth.com

SFR FTTH est une filiale du Groupe Altice France, spécialisée dans la conception, la construction et l'exploitation de réseaux et d'infrastructures de télécommunications pour les collectivités territoriales.

À ce titre, SFR FTTH va déployer, commercialiser et assurer la maintenance de plus de 5 millions de prises FTTH dans les prochaines années. Elle intervient en Zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) et en zone AMEL (Appel à Manifestation d'Engagements Locaux) dans le cadre de déploiements en fonds propres et en zone RIP dans le cadre de Délégations de Service Public ou par le biais de Partenariats Public Privé aux projets d'aménagement numérique du territoire initiés par les collectivités territoriales.

Pour suivre l'actualité de SFR FTTH sur Twitter : @SFR_FTTH